



LA MAIRIE COMMUNIQUE

## Installation d'une CITERNE SOUPLE de stockage d'eau de pluie destinée à l'arrosage sur le domaine public

Ça y est ! Les agents communaux peuvent à nouveau arroser les fleurs et les massifs, grâce à l'installation, à l'arrière des services techniques, d'une citerne souple de 10m<sup>3</sup> permettant ainsi de disposer d'une réserve d'eau de pluie.

Nous remercions vivement l'entreprise **Eau Économie de Saint Bernard** pour le prêt gracieux de cette citerne et la qualité de son service.

### Récupérer l'eau de pluie, un écogeste pour préserver l'environnement.

Dans une démarche de préservation des ressources naturelles, dont la ressource en eau, les élus sont en réflexion. La piste très sérieuse serait de récupérer, selon les possibilités, l'eau de pluie autour de nos différents bâtiments publics. Cela nous permettrait de disposer d'une certaine autonomie d'eau pour faire face aux différents événements climatiques et ainsi préserver autant que faire se peut, les ressources naturelles de notre commune.

Le Maire,

B. VANSON

